



Feux sonores, quand le son guide les pas

Pour faciliter et sécuriser les déplacements des personnes malvoyantes, tous les feux piétons de la ville ont été équipés de systèmes de signalement sonore activables à l'aide de télécommandes.

Publié le 15 janvier 2019

La mobilité et la liberté de se déplacer étant un droit et une condition à l'intégration des malvoyants.

Afin de diminuer la difficulté et la dangerosité de leurs déplacements, la ville a équipé tous les feux piétons à Belfort d'un dispositif sonore déclenchable par télécommande.

Face à un carrefour, une pression sur la télécommande active le signal sonore du feu, « vert » ou « rouge piéton » ainsi que le nom de la rue.

Les télécommandes sont en vente au CCAS de 5 à 30€ pour les Belfortains en fonction de leur revenu et 45€ pour les non Belfortains.

Info+

Renseignements au 03 84 54 56 56

Télécommandes en vente au **CCAS** 1 faubourg des Ancêtres.



 [RETOUR À LA LISTE](#)

